AICGG Ancisp FIG

Groupement d'Intérêt Professionnel en Soins Infirmiers

29 janvier 2006

# « La profession infirmière s'unit pour la création d'un Ordre » plus que jamais à la suite des Etats Généraux Infirmiers (EGIDES) du 26 janvier 2006

**Le groupe « La profession infirmière s'unit pour la création d'un Ordre » infirmier moderne »** ou « Groupe Sainte Anne » est très satisfait des EGIDEs nationaux.

La synthèse des EGIDES régionaux et les présentations confirment le consensus de la profession et sa demande unanime pour la création d'un Ordre professionnel, la FNESI est venue par son porte parole renforcer le groupe dans ce choix.

Les EGIDES ont été l'occasion pour de nouvelles associations de rejoindre le groupe.

L'intervention de Monsieur Richard MALLIE, président du Groupe d'Etudes des Professions de Santé, a été très contributive pour le groupe et nous le remercions pour son écoute et son engagement.

Quelques inquiétudes ont été exprimées notamment :

**- Un texte de loi qui doit être à nouveau soumis et les craintes des allers et retours qui risquent de ne pas aboutir dans un calendrier électoral de 2006/2007.** Sur ce point Richard MAILLIE a affirmé qu'il s'engageait à ce qu'un texte soit déposé d'ici juin. Il a dit « je me mobilise moi-même plus que jamais sur cette question, je donne ma parole que je ferai aboutir ce texte »

**- La « neutralité » de la personne nommée par Monsieur le Ministre Xavier BERTRAND.** Certains dans la salle et notamment l'intersyndicale libérale et la CNI ont exprimé leur surprise quant à la « neutralité » reconnue de M. Edouard COUTY encore jusqu'à l'année dernière Directeur de la DHOS, …. Richard MALLIE a indiqué sur ce point « qu'il était serein et que quelles que soient les conclusions que le rapport donnerait, il continuerait de travailler telles que ses convictions lui indiquent »

Il a confirmé que la demande d'un Ordre des infirmiers était une demande légitime de la profession, que la profession avait murie depuis 3 ans et que ce qui n'était pas envisageable il y a 3 ans faute d'un consensus de la profession est aujourd'hui en revanche à prendre au sérieux. Il a dit « il faut aboutir à des propositions sur ce sujet et parvenir à un rapprochement des points de vues ».

**- Le nécessaire passage obligé pour les infirmiers à des concertations lourdes alors que nos collègues kinésithérapeutes et podologues n'ont pas eu besoin de ça pour avoir leur Ordre…**

**- L'envie forte de « l'administration » de décliner un CSPPM régional avec les mêmes dysfonctionnements qu'au niveau national… et surtout les mêmes manques en matière d'éthique et de déontologie pour la profession.** Le groupe a rencontré le 25 janvier Jacques ROLAND, président du Conseil National de l'Ordre des Médecins qui soutient les infirmiers dans leur projet.

AFINNC REPSA Religieuses dans les professions de santé

**Les 40 associations et syndicats professionnels réaffirment à la suite des ces débats :**

- ✓ qu'il souhaite un Ordre infirmier moderne à l'égal de ses homologues européens et non une structure apparentée.
- ✓ que cette harmonisation est essentielle pour trouver un consensus dans l'amélioration des pratiques infirmières européennes et par la même la qualité du service rendu au patient.
- ✓ que l'objectif de l'ordre, loin d'être corporatiste tout en permettant une régulation de la profession infirmière, est de garantir la qualité des soins aux patients et la compétence des professionnels.

**Le groupe « La profession infirmière s'unit pour la création d'un Ordre » infirmier moderne, ex Groupe Sainte Anne, réaffirme qu'il sera vigilant dans les jours prochains afin que l'Ordre des Infirmiers qu'il attend depuis de nombreuses années puisse enfin aboutir.**

Contact presse : Jean Jacques SCHARFF, 0621490216, contact@gipsi.org